

Les enjeux de la gestion déléguée dans les élections législatives

Alors que la France s'est dotée d'un nouveau chef de l'État, elle s'apprête à entrer dans une nouvelle campagne législative. Après une campagne un peu folle, il est urgent de revenir aux fondamentaux : la qualité, la performance et le coût des services publics sont essentiels.

Vous lirez dans cette lettre les résultats du traditionnel baromètre que nous réalisons avec Odoxa et qui témoigne une nouvelle fois de l'attachement des Français envers leurs services publics locaux, qu'ils considèrent comme autant de trésors en danger.

Plus des deux-tiers des Français se disent inquiets de l'avenir des services publics et que cette question doit être une préoccupation pour les candidats qui se présentent à leur suffrage. Contrairement à une idée reçue, les Français sont aussi de plus en plus conscients que la gestion déléguée est un mode performant de gestion des services publics, qu'elle sera un des moyens d'assumer une réelle transition écologique et qu'en la matière, le pragmatisme doit l'emporter sur toutes considérations partisans.

Si ce sujet a été notoirement absent des présidentielles, nous espérons qu'il sera un des enjeux des législatives et l'IGD remplira son rôle en ce sens.

Pierre-Emeric CHABANNE, Délégué Général

Depuis que la Constitution prévoit l'élection du président de la République au suffrage universel, la vie politique française s'organise autour de cet événement. Malgré l'inversion du calendrier électoral et la transition du septennat au quinquennat, les élections législatives demeurent pourtant une étape fondamentale.

En effet, la composition du premier gouvernement est révélatrice du sens que souhaite donner le président dans les premiers mois. Cette lettre se propose de revenir sur les membres du gouvernement, leurs priorités, ainsi que sur les conseillers les plus mobilisés sur les enjeux relatifs à la gestion déléguée.

Les élections législatives sont également l'occasion de renouveler la composition de l'Assemblée, et donc de voir émerger de nouveaux profils sensibles aux enjeux de la gestion déléguée, sur lesquels cette édition de la lettre revient.

Enfin, le Président de la République a vocation à nommer à la tête de ce Gouvernement une personnalité qui puisse disposer de l'appui de la majorité à l'Assemblée nationale. Plusieurs scénarios sont envisageables selon les résultats électoraux, chacun impliquant un équilibre politique différent, et donc l'application ou non de différentes propositions de campagne impactantes sur la gestion déléguée.

En vous en souhaitant une bonne lecture,

Pierre SELLIN, Consultant Séance Publique

ACTUALITÉS DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

“ Les ministres et membres de cabinets ministériels en lien avec les enjeux de la gestion déléguée



• Elisabeth BORNE, Première ministre

- 4 priorités : la transition écologique, l'école, la santé et le pouvoir d'achat (notamment par le biais du projet de loi de finances rectificatif)
- Directeur de cabinet : Aurélien ROUSSEAU
- Conseillers mobilisés sur la gestion déléguée : Thibault GUYON Conseiller économie, finances, industrie et numérique (chef de pôle) ; Antoine PELLION Conseiller Écologie, Agriculture, Énergie, Logement et Transports (chef de pôle); Philippe LONNE Conseiller Budget, Fonction publique, Réforme de l'État (chef de pôle)
- Candidate Renaissance aux élections législatives dans la 6^èe circonscription du Calvados.



• Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

- 3 priorités : renforcer la souveraineté industrielle et numérique, maîtriser les comptes publics et protéger le pouvoir d'achat des Français
- Directeur de cabinet : Bertrand DUMONT
- Ne se présente pas aux élections législatives
- Attributions en lien avec la gestion déléguée : la réglementation, l'analyse et le contrôle de la commande publique / la relance de l'économie française



• Gabriel ATTAL, Ministre délégué chargé des Comptes publics

- 4 priorités : lutte contre l'inflation, désendettement et réduction du déficit, baisse de l'imposition et lutte contre la fraude fiscale
- Directeur de cabinet : Damien LENTILE
- Candidat Renaissance aux élections législatives dans la 10^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine



• Christophe BECHU, Ministre délégué en charge des Collectivités territoriales

- Priorités : questions institutionnelles des collectivités territoriales en tenant compte de leurs spécificités, de la question du délégué territorial, de la question budgétaire et financière
- Directeur de cabinet : Xavier DAUDIN-CLAVAUD
- Ne se présente pas aux élections législatives
- A noter : ancien président de l'Agence de financement des infrastructures de transport



• Stanislas GUERINI, Ministre de la Transformation et de la Fonction publique

- Directeur de cabinet : Paul PENY
- Candidat Renaissance aux élections législatives dans la 3^{ème} circonscription de Paris
- Attributions en lien avec la gestion déléguée : anime les travaux de modernisation du cadre de la gestion budgétaire et comptable publique au niveau central et au niveau déconcentré.
- A noter : délégué général d'En Marche

Focus – HATVP

Le mercredi 1er juin, la HATVP a présenté son rapport d'activité pour l'année 2021. Ce rapport (ici) constitue un point d'étape important, et présente des propositions et pistes d'évolution pour conforter ses missions, notamment en matière de contractualisation public / privé.

Didier MIGAUD, Président de la HATVP, l'extension du répertoire des représentants d'intérêts aux actions réalisées auprès des agents publics et des élus locaux, le 1er juillet (...) sera un sujet qui mobilisera particulièrement l'institution cette année. Parmi les éléments d'intérêt en matière de gestion déléguée, les actions d'influence relatives au suivi des contrats de délégation de service public pourraient multiplier les déclarations à effectuer pour les représentants d'intérêts.

LES ACTUALITÉS LÉGISLATIVES

Parlement – Les députés en lien avec les enjeux de la gestion déléguée à suivre



- **Jean-René CAZENEUVE (REM)**, Député de la 1ère circonscription du Gers, Président de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée Nationale et auteur d'un rapport d'information sur l'activité de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation pendant les sessions 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. [Se représente.](#)



- **Christophe JERRETIE (Modem)**, Député de la 1ère circonscription de Corrèze, Vice-président de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée Nationale. [Se représente.](#)



- **Charles DE COURSON (Les Centristes)**, Député de la 5ème circonscription de la Marne, Secrétaire de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation et co-auteur d'un rapport sur l'expérimentation et la différenciation territoriale et l'autonomie financière des collectivités territoriales. [Se représente.](#)



- **Richard LIOGER (REM)**, Député de la 3e circonscription de Moselle, Président de la Fédération interrégionale des Epl Champagne-Ardenne Lorraine. [Se représente](#)

Sélection d'hypothèses possibles selon les résultats électoraux des élections législatives

Selon les résultats observés à l'occasion des élections législatives, plusieurs scénarios de configuration de l'Assemblée nationale sont envisageables. Parmi ceux-ci, cette lettre se propose d'en retenir trois :

- **Hypothèse 1 – Majorité absolue pour Renaissance**

Dans l'hypothèse, d'une majorité absolue à l'Assemblée Nationale comme en 2017, Renaissance et ses ses alliés (Horizons, Agir, Modem, Territoires de progrès, En commun) obtiendraient au moins 289 des 577 sièges de l'Assemblée. Dans cette situation et notamment compte-tenu du fait majoritaire, le groupe majoritaire serait globalement plus enclin à soutenir l'action du gouvernement et le Président de la République.

- **Hypothèse 2 – Majorité relative pour Renaissance**

Une majorité relative pour Renaissance et ses alliés – soit moins de 289 sièges – serait une incitation pour le parti présidentiel à conclure des alliances pérennes et/ou de circonstance de façon à faire voter ses réformes. Dans cette perspective, la recomposition de l'Assemblée nationale amènerait la majorité et le gouvernement à devoir négocier avec les groupes parlementaires, les lois soumises au vote des députés. Une alternative pour le groupe majoritaire pourrait être de conclure des alliances avec les autres groupes parlementaires.

- **Hypothèse 3 – Majorité NUPES (« Nouvelle Union populaire écologique et sociale ») ou Rassemblement National**

Le Gouvernement étant responsable devant l'Assemblée nationale, le Président de la République a vocation à nommer à la tête de ce Gouvernement une personnalité qui puisse avoir l'appui de la majorité à l'Assemblée nationale.

Dans le cas d'une majorité « Nouvelle Union populaire écologique et sociale » ou « Rassemblement National » à l'Assemblée nationale, Emmanuel MACRON serait probablement contraint de nommer un Premier ministre issu de ces groupes. Il s'agirait alors de la 4ème cohabitation sous la Vème République.

Dans cette perspective, le Président ne disposerait pas de la majorité nécessaire pour appliquer le programme sur lequel il a été élu (suppression de la CVAE). Face à cette situation, Emmanuel MACRON pourrait décider de dissoudre l'Assemblée et de tenir de nouvelles élections législatives.

TÉMOIGNAGE IGD



Enseignements clés du Baromètre des Services Publics Locaux 2022

Les Français et les services publics locaux

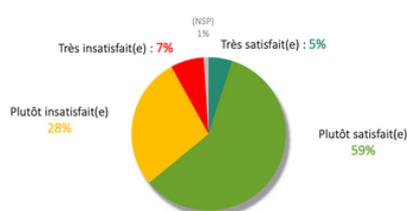
Un baromètre Odoxa pour l'IGD

Satisfaction à l'égard des services publics locaux

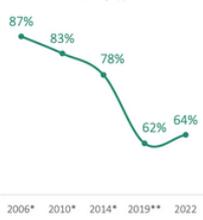
Vous personnellement, diriez-vous que vous êtes globalement très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e), très insatisfait(e) des services publics locaux dont vous êtes l'utilisateur ?

% Insatisfait(e) : 35%

% Satisfait(e) : 64%



Evolution du niveau de satisfaction



* Sondages RIVA pour l'IGD
** Sondage Odoxa pour l'IGD et la Presse Régionale, publié le 19 novembre 2019

ODAXA Institut de la gestion déléguée

Depuis plus de vingt ans, l'IGD et Odoxa réalisent régulièrement un grand sondage d'opinion relatif à la perception qu'ont nos concitoyens de leurs services publics locaux. Dans la précédente édition de la Lettre de la Gestion Déléguée, l'IGD a rappelé les résultats des baromètres réalisés depuis 2004.

Cette lettre présente les résultats et les enseignements clés de ce nouveau baromètre des services publics locaux 2022. Les trois points essentiels à retenir sont les suivants :

- **L'immense attachement des Français à leurs services publics locaux s'est encore accru ces dernières années** : Nos concitoyens considèrent que les collectivités locales sont les acteurs institutionnels qui ont été le plus « à la hauteur de la situation » (**63%**) durant la crise sanitaire.
- **Malheureusement, les Français ressentent déjà et surtout anticipent une dégradation future** : Si 64% d'entre eux sont (encore) satisfaits de leurs services publics locaux, leur niveau de satisfaction est en baisse constante depuis ces dernières années : -23 points en 15 ans ! Et cette tendance baissière devrait se confirmer car les Français craignent (77%) et surtout anticipent (65%) une dégradation future de leurs services publics locaux.

- **La Gestion Déléguée, un angle programmatique pertinent pour les candidats** : **6 Français sur 10** pensent qu'elle serait un bon moyen pour les collectivités de baisser leurs dépenses publiques sans être obligées de sacrifier leurs dépenses d'investissement.

Les services publics locaux constituent un enjeu ignoré du vote lors de la dernière campagne présidentielle. Pour que les acteurs politiques puissent davantage se saisir de ce sujet majeur pour leurs administrés, il est important qu'ils soient alertés sur l'importance que ceux-ci lui accordent.

Retrouvez l'ensemble des résultats du Baromètre sur notre site internet.



Libérons le potentiel écologique des territoires : la collaboration de GREENYELLOW avec la commune de Cros



Dans un contexte où cohabitent la réalité désormais incontestée du réchauffement climatique, l'augmentation des contraintes économiques pour les collectivités territoriales et la prise de conscience écologique généralisée des citoyens, la collaboration entre la sphère publique et les partenaires privés apparaît plus que nécessaire afin de répondre à l'urgence climatique et environnementale.

Le foncier inutilisable des territoires, comme les friches industrielles ou encore les terrains pollués, représente un important potentiel de développement pour les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire photovoltaïque. Ces dispositifs contribuent également à assurer l'autonomie énergétique pour les municipalités, un enjeu crucial pour des collectivités résilientes.

C'est ainsi que la municipalité de Cros a engagé, sous l'impulsion du Maire, dès 2010, une politique de développement durable axée sur la transition énergétique en visant une priorité : savoir relever le défi de construire une ferme solaire au sol en Auvergne dans le parc des Volcans.

GreenYellow a alors noué un partenariat inédit avec la Mairie visant à accélérer la transition énergétique du territoire. Une centrale au sol d'1 Méga Watt de puissance a alors été réalisée et mise en service sur un terrain en friche de la commune afin de produire par an l'équivalent de la consommation de 150 foyers.

Cette ferme solaire renforce le rôle des territoires ruraux dans la transition énergétique en concourant à la création d'emplois durables et à la décarbonation. Cette réalisation va au-delà du village de Cros puisqu'elle s'inscrit dans une logique de transition énergétique avec et pour la ruralité.

CONTACT



www.fondation-igd.org

Pierre-Emeric CHABANNE

pchabanne@fondation-igd.org



www.seance-publique.com

Violette SORIANO

vsoriano@seance-publique.com